

Communiqué de presse

**Il n'y a aucune honte à se tromper.**

Lors du débat à l'Assemblée Nationale, dans la nuit de mercredi à jeudi, sur l'amendement du député, Yves Burr, préconisant l'aspect facultatif voire la suppression de l'ordre infirmier, celui-ci a reconnu que :

*« Les parlementaires peuvent se tromper... On a pu croire qu'il y avait une véritable attente de la création de cet Ordre... Les infirmières salariées ne comprennent pas qu'on puisse les obliger à adhérer à un ordre qu'elles n'ont jamais souhaité ».*

En parti sourd à ces arguments le ministère a persisté contre l'amendement : *« Il fallait respecter l'esprit de la loi tout simplement ; ça n'a pas été fait, maintenant le vin est tiré, il faut le boire »* a déclaré X Bertrand obtenant le rejet de cet amendement. Ce dernier préconise une cotisation à 15 euros. A ce tarif là il y en aurait pour plus de dix ans, en y consacrant la totalité des cotisations, pour rembourser la dette actuelle! Monsieur Bertrand en outre, n'a pas compris que même gratuit les infirmières ne veulent pas d'un ordre.

Monsieur Bertrand, il est grand temps d'arrêter de creuser ce déficit abyssal, déjà plus de 11 millions d'euros, et chaque jour qui passe aggrave l'addition. Qui paiera la note si vous continuez à boire ce vin là ? Les infirmières, sûrement pas ! Les contribuables, il faudra alors leur expliquer pourquoi vous vous obstinez face à ce refus massif de la profession (rappel : 10% des professionnelles seulement cotisent uniquement parce que contraintes par leurs employeurs ou les CPAM).

Quand Monsieur Bertrand déclare : *« Si je dis oui à votre amendement, ça ne sert à rien qu'on ait discuté avec eux(ONI), c'est juste une question de respect à leur égard... »*, qu'en est il alors du respect de monsieur Bertrand pour l'ensemble des professionnelles opposées à l'Ordre et qu'il refuse de rencontrer ?

La fédération Sud Santé Sociaux demande l'abrogation pure et simple de l'ordre infirmier en urgence.

La fédération Sud Santé Sociaux rappelle par ailleurs qu'elle soutient les masseurs kinésithérapeutes et podologues engagés contre la mise en place de leur ordre ainsi que tous les autres professionnels désireux de se débarrasser de ces organisations corporatistes et moyenâgeuses.

Contacts:

Fédération: 01 40 33 85 00

MH Durieux: 06 85 98 15 96

J Vignes: 06 58 58 96 06

